



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest
Toronto ON, M5S 0A1
TÉL. : 416-961-8800
Sans frais (Canada et États-Unis) : 1-888-
534-2222
TÉLÉC. : 416-961-8822
info@oeeo.ca

DÉCEMBRE 2003

Nous vous remercions d'avoir créé votre dossier personnel dans la Section réservée aux membres du site web de l'Ordre et de nous avoir indiqué que vous voulez recevoir des nouvelles et des renseignements sur la profession enseignante.

Dans ce numéro :

- L'Ordre exhorte le gouvernement provincial à appuyer les nouveaux enseignants

L'Ordre exhorte le gouvernement provincial à appuyer les nouveaux enseignants

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario vient de publier aujourd'hui un exposé de principe intitulé *Insertion professionnelle des nouveaux enseignants : grandir dans la profession*. Le document recommande la mise en place d'un programme qui aidera les nouveaux enseignants à améliorer l'apprentissage des élèves au cours des 30 prochaines années.

Après avoir exploré la question pendant plusieurs mois et consulté des enseignants, des parents et des administrateurs scolaires, le conseil de l'Ordre a approuvé à l'unanimité les grandes lignes du programme destiné aux nouveaux enseignants qui feront leur entrée dans la profession en septembre. Dans ce document, l'Ordre demande le financement et la mise en œuvre d'un programme d'insertion obligatoire de deux ans pour les nouveaux enseignants.

«C'est une recommandation très importante pour la profession et c'est exactement le genre de travail que l'Ordre doit accomplir, dit la présidente de l'Ordre, Marilyn A. Laframboise. Elle appuie les enseignants et la croissance de la profession, et pourrait influencer grandement sur l'avenir de l'éducation pendant bien des années.»

Insertion professionnelle des nouveaux enseignants : grandir dans la profession recommande d'instaurer un programme qui permettra à chaque nouvel enseignant d'être jumelé à un enseignant chevronné afin de recevoir de l'appui, des conseils, de l'assistance professionnelle et des commentaires. On estime qu'un tel programme coûtera 40 millions de dollars. Cette somme est destinée à couvrir les sessions d'été, les activités de mentorat, le perfectionnement professionnel, l'administration du programme et les congés professionnels pour 10 000 nouveaux enseignants et 10 000 mentors répartis dans 72 conseils scolaires.

Au printemps 2002, une enquête de l'Ordre menée auprès de nouveaux enseignants a révélé qu'un sur quatre est persuadé que le mentorat, y compris le travail en collaboration, les échanges, l'observation de la pratique et la communication avec les pairs sont des activités qui leur permettraient d'avoir une plus grande confiance en eux et d'améliorer leurs compétences professionnelles plus rapidement.

L'appui d'un mentor est l'intervention la plus efficace et la plus rentable qui soit. Le mentorat requiert des aptitudes uniques que l'on peut acquérir par l'entremise du perfectionnement professionnel.

Le rôle d'un mentor varie de l'ami bienveillant qui offre un appui moral et émotionnel à celui d'un conseiller professionnel en mesure d'encadrer et d'évaluer la pratique d'un enseignant. Les mentors sont de véritables agents d'information et même des modèles à suivre. Souvent, un rapport d'amitié s'installe entre les personnes ainsi jumelées.

Le mentorat aide aussi les nouveaux enseignants à se sentir à l'aise, appuyés et entourés. Tous ces aspects contribuent à la satisfaction des enseignants et les incitent à demeurer dans la profession.

Bien que l'idée ait été extrêmement bien reçue dans toute la province, on a tout de même fait remarqué que, premièrement, le gouvernement devra apporter un soutien financier au programme afin de le préserver. Deuxièmement, le programme devra faire preuve de souplesse afin de répondre aux besoins variés des conseils scolaires. Le document de l'Ordre reflète bien ces deux points.

«Les nouveaux enseignants ont demandé ce programme, déclare le registrateur de l'Ordre, Doug Wilson. L'administration des conseils scolaires le voit d'un œil favorable, du moment qu'il dispose des fonds nécessaires, et les élèves ne peuvent qu'en tirer parti. Le temps est venu de passer à l'action.»

- Pour consulter la version intégrale du document *Insertion professionnelle des nouveaux enseignants : grandir dans la profession*, [cliquer ici](#).
- Pour lire le communiqué de presse de l'Ordre, [cliquer ici](#).
- Pour lire le document d'information, [cliquer ici](#).
- Pour en savoir plus sur l'étude de l'Ordre sur la transition à l'enseignement, [cliquer ici](#).